



ROCHECHOUART

LA LETTRE MUNICIPALE

Juin 2021

ÉDITORIAL



Cher (e) Rochechouartais (e),
Il est agréable de voir enfin le retour des beaux jours au sens propre comme au sens figuré. Au-delà de la météo, on commence en effet à percevoir des résultats très encourageants sur le plan sanitaire. Les efforts de tous commencent à porter leurs fruits. Le respect des différentes mesures barrières et la campagne de vaccination qui s'accélère, laissent envisager un retour progressif à des jours beaucoup plus joyeux.

Notre été se profile entre prudence et optimisme. Même si bon nombre d'animations ou de manifestations ne pourront encore se dérouler, nous aurons quand même le plaisir de retrouver quelques événements auxquels nous sommes très attachés comme par exemple le Labyrinthe de la Voix. Une très belle exposition de photographies de l'artiste REZA égayera également notre centre-bourg tout l'été. Le Forum des Associations le 11 septembre prochain sera enfin un moment très agréable avec toutes les associations locales.

Quelle satisfaction également de pouvoir pousser de nouveau les portes de nos commerces ! Bon nombre d'entre eux ont souffert de cette période. N'hésitez pas à profiter de la qualité de leurs services, ils vous attendent. La ville a d'ailleurs décidé d'accompagner tous nos professionnels qui font la richesse de Rochechouart en proposant un magazine hors-série CITÉ juste avant l'été. Saluons enfin la création de la nouvelle association des commerçants et des artisans « UNIR » à qui on souhaite une longue vie.

Cette lettre « spéciale budget » vous présente les comptes de la commune. Nous avons souhaité une présentation simple et synthétique pour que vous puissiez bien percevoir les objectifs et les enjeux que nous essayons d'atteindre quotidiennement. De nombreuses opérations sont menées tout au long de l'année. Chacune d'entre-elles n'a qu'un seul but : faire progresser notre qualité de vie. Des projets importants sont également en cours ou en passe d'être réalisés. Cette dynamique est essentielle pour le développement de notre commune. Je suis en tout cas très heureuse de pouvoir animer une équipe d'élus municipaux profondément engagée dans cette démarche positive.

J'en terminerai en vous rappelant l'importance de voter. Nous aurons cette année un double scrutin le 20 et le 27 juin avec les élections départementales et les élections régionales. Ces deux collectivités ont un rôle essentiel dans notre quotidien. Quand on regarde ce qui se passe malheureusement trop souvent à plusieurs endroits de notre planète, je me dis que nous avons cette chance rare de pouvoir agir sur le cours des choses. Profitons-en ! Restons résolument optimistes, la vie que nous aimons tant va bientôt pouvoir reprendre son cours. En attendant, prenez soin de vous et des autres.

Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES,
Maire de Rochechouart

Très cordialement

SOMMAIRE

Le Budget municipal

Le Budget Participatif

La Maison France Service

La Maison de Santé

p. 2-3-4

p.5

p. 6

p. 6



City-Stades



Travaux de réhabilitation à Biennac

Chaque année, la construction du budget municipal reste un moment essentiel pour la commune. S'il reflète la gestion quotidienne de la collectivité, il traduit surtout la stratégie menée par l'équipe municipale à court, moyen et long terme. Les grands principes d'un budget peuvent sembler complexes ; ce sont pourtant ceux que nous connaissons tous au sein de nos foyers. Cette lettre municipale a l'objectif de vous présenter le budget 2021 de Rochechouart de manière simple et transparente. Alors comment ça marche ?

En premier lieu, il convient de rappeler qu'un budget est composé d'une partie fonctionnement et d'une partie investissement. Comme à la maison, la différence entre vos dépenses et vos recettes courantes constitue votre épargne. C'est grâce à celle-ci que vous pourrez ensuite investir dans de nouveaux projets.

UNE ANNÉE 2020 EXCEPTIONNELLE À TOUS LES NIVEAUX

Bien sûr, le contexte national a une forte incidence sur la construction du budget. Il est donc essentiel de le prendre en compte. De ce point de vue, la succession ininterrompue de réformes gouvernementales rend la tâche un peu plus compliquée chaque année. Depuis 2015, l'effort demandé aux collectivités pour aider au redressement des comptes publics a coûté à notre commune une perte de recettes cumulées de 1.4 million d'euros.

D'où proviennent les recettes de fonctionnement de la ville ? À quoi servent-elles ? 91 % des recettes sont issues des impôts locaux

ainsi que des subventions et dotations publiques de l'État. On comprend aisément le fort impact des décisions gouvernementales sur l'organisation et les choix que peut opérer la commune. Dans ces conditions, seules une rigueur et une adaptation de tous les instants permettent d'agir au quotidien tout en se projetant sereinement vers l'avenir. La ville de Rochechouart a fait également des choix forts depuis de nombreuses années avec un fil conducteur clairement affirmé : développer l'attractivité de la commune tout en restant au plus près des besoins des habitants. Pour ce faire, la commune gère en direct de nombreux services de qualité qu'elle propose au meilleur tarif, bien en-dessous de leur coût réel. Ils constituent la part principale des dépenses de fonctionnement (84%).

2020 a été une année exceptionnelle à tous points de vue. La crise sanitaire et notamment le premier confinement, ont causé l'arrêt de nombreuses activités. La mise en place des différents protocoles sanitaires a ensuite généré de nouvelles organisations avec des moyens techniques et humains très importants. La gestion au quotidien de ces mois très compliqués a permis de réduire au maximum les impacts financiers de la crise. La ville a également connu une année très singulière sur le plan de ses produits exceptionnels. Non prévus au budget, ils ont atteint un niveau très important (plus de 170 000 €). On notera en particulier le remboursement « assurance » du parvis de la gare, quelques subventions spécifiques « COVID » et la vente d'un bien municipal (les anciens abattoirs). La gestion responsable à laquelle s'astreint la commune chaque jour a permis de faire face se-

reinement à cette délicate année 2020. Ainsi, un peu plus de 4 % du budget global a pu être épargné. Cet excédent (333 000 €) alimente le patrimoine financier de la ville en le portant à 1,209 million d'euros fin 2020. C'est précisément cette épargne qui permet à la ville d'avancer, en portant de nouveaux projets d'investissement.

Autre bonne nouvelle, la fin en 2020 de deux anciens emprunts contractés par la ville. Même si l'endettement de la ville était déjà tout-à-fait raisonnable, cela reste une dépense de moins. La ville disposera d'une plus grande latitude pour solliciter, si besoin, de nouveaux prêts pour les futurs projets d'envergure. Justement, évoquons maintenant les investissements portés par la ville. 1.05 millions d'euros ont été consacrés aux travaux en 2020. Ce montant assez considérable par rapport à la taille de notre commune englobe notamment l'assainissement du village de Biennac, la création de nouvelles voiries, l'effacement des réseaux allée Francolin, la construction des city-stades, la reprise du parvis de l'ancienne gare, la sécurisation de l'école élémentaire, l'acquisition de nouveaux matériels et équipements pour les services techniques.

paraît en 2021 : la ville va perdre la recette de la Taxe d'Habitation sur le Foncier Bâti (voir encadré). Celle-ci sera compensée par l'Etat via une dotation au même niveau. Si c'est évidemment une très bonne nouvelle pour chaque foyer, cette évolution est pourtant loin d'être anodine pour les communes qui perdent une partie de leur pouvoir de décision. Sans oublier qu'en matière de dotations publiques, l'expérience montre que toutes les réformes instaurant un système de péréquation engendrent inexorablement, au fil du temps, des pertes de recettes.



Espace Petite Enfance



Travaux parking Puy du Moulin

UNE PRIORITÉ : CONTINUER À AMÉLIORER NOTRE CADRE DE VIE

Face à ce contexte national toujours aussi mouvant, le budget 2021 a été conçu dans une logique alliant pragmatisme, altruisme et optimisme. D'un niveau sensiblement équivalent à celui de 2020, il s'élèvera à 7,608 millions cette année. Sur le fonctionnement, une nouveauté majeure ap-



Entretien des espaces verts

L'INVESTISSEMENT COMMUNAL : TROUVER LE BON ÉQUILIBRE

Arrêtons-nous maintenant un instant sur la mécanique comptable des investissements. Les recettes reposent sur trois composantes : l'épargne constituée au fil des années, les subventions d'équipements glanées en fonction des projets et la récupération d'une partie de la TVA. Cela éclaire les axes de la stratégie globale menée par la ville :

- Profiter de l'épargne constituée pour avoir chaque année un bon niveau d'investissement en veillant à ne recourir à l'emprunt que lorsque c'est absolument nécessaire,
- Conserver une partie de cette épargne pour envisager sereinement les opérations d'envergure telle la réhabilitation de l'école élémentaire à l'horizon 2022-2023,
- Continuer à mobiliser chaque fois que c'est possible un maximum de subventions auprès des différents partenaires publics afin d'augmenter le nombre de projets sur la ville,
- Disposer d'une capacité à agir rapidement en fonction des réponses aux différents appels à projets. Plusieurs ont été déposés par exemple dans le cadre du Plan de Relance gouvernemental ; mais leur réalisation dépendra du niveau de concours obtenu.
- S'engager dans une dynamique vertueuse autour de la récupération de la TVA : plus le niveau de travaux est important, plus la ville pourra profiter d'une nouvelle recette (16.404 % reversés pour une TVA à 20%).

Dans ce schéma, pour 2021, la ville va s'engager une nouvelle fois dans des investissements d'envergure sans solliciter d'emprunts. On notera deux opérations particulières qui représentent à elles seules plus d'un million d'euros : la réhabilitation et la sécurisation du village de Biennac et le lancement du projet de réhabilitation de l'école élémentaire (études préalables, concours d'architecte et acquisition de terrains notamment).

Bref, si la mécanique budgétaire reste simple dans son approche, une vision stratégique d'ensemble est quand même nécessaire pour déterminer précisément ce que nous souhaitons pour Rochechouart.

FIER D'ÊTRE ROCHECHOUARTAIS

Avec moins de 4 000 habitants, Rochechouart reste une petite commune avec les moyens de son rang. Notre enclavement à l'ouest du département reste aussi un écueil. Pour autant, notre commune dispose de nombreux atouts qu'il convient de préserver et de développer. Forte de cette ambition positive, la collectivité poursuit chaque année l'amélioration de notre cadre de vie général. L'attractivité de Rochechouart est bien réelle et les nombreux indicateurs positifs que nous percevons encouragent à poursuivre cette belle dynamique.



Plantation d'arbres avec le groupe scolaire H. Reeves

NOUVEAUTÉS

TAXE D'HABITATION – TAXE FONCIÈRE

Comme évoqué par ailleurs, l'Etat s'est engagé dans la suppression progressive de la Taxe d'Habitation pour tous les foyers. Rappelons toutefois que cette suppression porte uniquement sur la TH « Bâti ». La TH sur les résidences secondaires et la TH sur les logements vacants restent quant à elles toujours en vigueur.

Pour assurer la compensation de cette recette, l'Etat va transférer le produit de la Taxe Foncière que percevait le Conseil Départemental de la Haute-Vienne. Ne soyez donc pas surpris lorsque vous recevrez prochainement votre avis d'imposition. Le taux communal était en effet de 16.38 %, celui du Département était de 18.96 %. Ils vont donc s'agréger pour former le nouveau taux communal correspondant à l'addition des deux. Le Conseil Municipal réuni le 12 avril dernier a décidé de procéder à une très légère augmentation de ce taux (1%). Cela se traduira une augmentation très raisonnable de 5€ en moyenne par an sur votre imposition. Le produit supplémentaire pour la ville restera modeste avec environ 13 000 € de nouvelles recettes.

MES PROJETS POUR ROCHECHOUART

LANCEMENT DU BUDGET PARTICIPATIF

BUDGET PARTICIPATIF
mesprojets.rochechouart.com

MES PROJETS
POUR ROCHECHOUART



Vous êtes rochechouartais et vous avez des idées de projet pour Rochechouart ?

La commune vous propose de concrétiser votre idée et d'en faire un projet puis une véritable action, bien réelle, grâce au nouveau dispositif participatif à la disposition de tous les rochechouartais(es) : «Mes projets pour Rochechouart»

Qu'est-ce qu'un budget participatif ?

Ce dispositif permet de financer la réalisation de projets proposés, puis choisis, par les habitants, pour les habitants, afin d'améliorer leur cadre de vie. L'ensemble de l'opération est supervisée par la commune, qui en intègre les coûts de réalisation dans son budget d'investissement.

Le principe

Il est très simple et vise à améliorer l'efficacité de l'action publique : les habitants sont invités à proposer des projets, ou des idées d'améliorations, répondant à leurs besoins et s'intégrant dans l'enveloppe budgétaire annoncée par la commune. Pour l'année 2021 cette dernière est de **5 000 €**.

Au terme du dépôt des projets, les Rochechouartais seront invités à voter (en ligne) pour déterminer celui ou ceux qui ont leur préférence.

Suite à ce vote, le/les projet/s ayant obtenu le plus de suffrages seront réalisés par la collectivité, dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée.

Parallèlement, un « Conseil Participatif » est créé. Composé de trois élus du Conseil Municipal et jusqu'à 8 habitants volontaires (4 titulaires et 4 suppléants, représentant de préférence les différentes catégories d'âge de la population, à partir de 15 ans). Il a pour fonction de vérifier, en toute impartialité, la conformité de l'ensemble de l'opération.

Et concrètement, comment ça se passe ?

« Mes projets pour Rochechouart » se compose de 5 phases :

1. Dépôt des candidatures au Conseil Participatif et tirage au sort du Conseil. Cette opération se déroule au mois de juin.
2. Dépôt des projets, en ligne, par les habitants, sur le site dédié. NB : les projets seront déjà accessibles à la population, qui pourra poser des questions et formuler des remarques. Cette phase court du 1er juillet au 30 septembre.
3. Etude de la faisabilité des projets par le Conseil Participatif et les services techniques de la commune, en octobre et novembre.
4. Vote (en ligne) des rochechouartais (à partir de 11 ans) pour leur projet préféré, du 1er au 31 décembre.
5. Le/les projets ainsi choisis (dans la limite du budget annoncé ci-dessus) seront réalisés par les services de la ville au cours l'année 2022.

Nous entrons donc, avec ce mois de juin dans la première phase : les candidatures pour faire partie du Conseil Participatif.

Vous pouvez dès maintenant vous inscrire (en n'oubliant pas d'indiquer votre âge et votre adresse), sur le site web mesprojets.rochechouart.com (page « contactez-nous ») ou par téléphone au **05.55.43.00.82**.

Scannez le QR Code pour accéder au site web :
mesprojets.rochechouart.com



Nous sommes nombreux à attendre l'ouverture de la Maison Pluridisciplinaire de Santé au Puy du Moulin. Portés par la SELI et la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin, les travaux sont en cours de finalisation.

L'ensemble des professionnels de santé se préparent d'ores et déjà à intégrer ce nouvel équipement moderne et fonctionnel. Encore quelques semaines de patience, la Maison de Santé ouvrira ses portes au public fin août début septembre.



RECENSEMENT CITOYEN JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Pour rappel, tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans ont désormais l'obligation de se faire recenser. Chacun de ces jeunes participera ensuite à une journée défense et citoyenne. A l'issue de cette journée sera remise une attestation de recensement qui sera obligatoire pour s'inscrire à un examen (comme le BAC par exemple) ou à un concours.

Deux possibilités s'offrent à vous : en ligne **mon.service-public.fr** ou à la Mairie de votre domicile.



Pour vos démarches administratives, notamment sur internet, l'Espace France Services de la Sous-Préfecture de Rochechouart et ses agents dédiés est là pour vous accompagner. RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise, actualisation Pôle Emploi, Ma Prime Rénov'... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien. France Services c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la MSA, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les services du ministère de l'Intérieur, le conciliateur de Justice, France Victimes 87, un conseiller en droit du travail et un conseiller en rénovation énergétique. France services : Proche de vous, proche de chez vous.

**Ouvert du Lundi au Vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30
à 16h00, uniquement sur
rendez-vous**

Tél : **05.55.43.83.14**

Email : rochechouart@france-services.gouv.fr



Nous profitons de cette lettre spéciale pour souhaiter la bienvenue à notre nouvelle Sous-Préfète, Madame Pascale RODRIGO, qui a pris ses nouvelles fonctions le 31 mai en remplacement de Madame Pascale SILBERMANN.

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES

ROCHECHOUART

QUAND ?

du 05 au 12 juin
(sauf dimanche 6 juin)
9h - 12h30 et 15h - 19h

OÙ ?

PARKING
Pôle socio-culturel
côté Boulodrome

Possibilité de récupérer les sacs pour d'autres usagers (voisins, membres de la famille, etc.) ne pouvant se déplacer, en présentant un formulaire de procuration signé. (voir au dos) Formulaire disponible à la mairie et sur www.rochechouart.com

Attention : en dehors de cette campagne de distribution, les sacs seront à récupérer auprès de la Com. Com. POL à Saint-Junien.

COVID-19

Protocole sanitaire mis en place incluant notamment le respect de la distanciation physique
Les usagers sont invités à se munir de leur masque de protection.



Ville de
Rochechouart
www.rochechouart.com

**MISE À DISPOSITION DE SACS POUBELLES À L'ATTENTION DE L'ENSEMBLE
DES USAGERS DES ORDURES MÉNAGÈRES DE ROCHECHOUART.**

PROCURATION

Je soussigné Madame / Monsieur _____

habitant à l'adresse suivante : _____

donne procuration à Madame / Monsieur _____

habitant à l'adresse suivante : _____

pour récupérer pour le compte de mon foyer les sacs poubelles mis à disposition par la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin pour l'année 2021.

En plus de cette procuration, je prends bonne note qu'il (elle) devra également présenter un justificatif de mon domicile pour que mes sacs poubelles lui soient remis.

Fait à Rochechouart, le _____

Signature : _____